

CLIC du SUD DE L'AISNE

(COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE : CHARLY SUR MARNE, CHATEAU-THIERRY, NEUILLY SAINT FRONT, FERE EN TARDENOIS, CONDE EN BRIE)

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h

Accueil du public :

le matin 9h – 12h30
Uniquement **sur rendez-vous** l'après-midi

CLIC du Sud de l'Aisne
4 avenue Pierre et Marie Curie
02400 CHATEAU-THIERRY

Tél. 03 23 82 78 00
www.uccsa.fr

Fax : 03 23 82 19 64

Courriel CLIC du Sud de l'Aisne :
clic@uccsa.fr



INFORMATION
CONSEIL
ACCOMPAGNEMENT



Les CLIC

**CENTRES LOCAUX
D'INFORMATION ET
DE COORDINATION
GÉRONTOLOGIQUE**

POUR LES 60 ANS ET +
POUR TOUTES LES PROBLÉMATIQUES LIÉES
À L'ÂGE ET/OU LA PERTE D'AUTONOMIE



Les CLIC

UN SERVICE GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Les CLIC sont des services gratuits, pilotés par le Conseil départemental de l'Aisne, qui ont pour mission d'aider les personnes âgées et leur famille dans leurs démarches.

L'équipe des CLIC est là pour vous accueillir, comprendre vos besoins, répondre à vos questions, vous informer sur vos droits, vous orienter vers les structures compétentes et vous accompagner dans l'instruction des dossiers, en respectant vos choix.



Les CLIC peuvent vous informer et vous conseiller sur :

- les aides à domicile
- l'hébergement en maison de retraite ou en famille d'accueil
- les droits à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), les aides sociales,
- les aides aux aidants
- la vie quotidienne : santé, adaptation du logement, loisirs, budget...
- certaines situations liées à l'état de santé ou à une hospitalisation.

Ouverts sur l'extérieur, les CLIC soutiennent et facilitent l'accès à des actions et opérations de prévention et de sensibilisation aux problématiques liées à l'âge, telles que la Semaine Bleue ou les ateliers d'aide aux aidants.



UNE APPROCHE GLOBALE DU VIEILLISSEMENT ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Les CLIC sont au cœur d'un réseau qui rassemble tous les acteurs : Conseil départemental, MDPH, Assurance Maladie, caisses de retraite, CCAS, services d'aide et de soins à domicile, professionnels de santé, hôpitaux, associations de personnes âgées, associations d'entraide, Coderpa...

Les CLIC peuvent ainsi vous mettre en relation avec les professionnels (santé, social, sanitaire, droit, financier...) dont vous avez besoin et vous apporter une information sur les aides humaines, matérielles et financières.

UN RÔLE D'OBSERVATION

Parce que les CLIC sont des services de proximité, ils participent également aux orientations du schéma départemental qui définit les priorités d'action en matière de prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées ou handicapées.